



Commune de Pleugriffet

Arrondissement de

Pontivy

Séance du 12 février 2026

Date de la convocation
05/02/2026
Date d'affichage
13/02/2026

L'an 2026, le 12 février à 19 H 00, le Conseil Municipal de la Commune de Pleugriffet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Bernard LECUYER.

Nombres de membres
Afférents au conseil Municipal : 12
En exercice : 12
Présents : 10
Votants : 10
Dont 0 pouvoir.

Présents : Monsieur LECUYER Bernard, Maire, Monsieur LE DOUARIN Yannick, premier adjoint, Madame BASELLO Sylvie, Madame ROLLAND Jessica, Monsieur ETIENNE Sébastien, Monsieur LANTRAIN Anthony, Monsieur GUILLAS Michel, Monsieur NOUET Mickaël, Madame VALO Lucie, Madame ROUVRAY Aurélie.

Excusé(s) ayant donné procuration :

Excusé (es). Madame COCHEREL Claire, Madame NICOLAZO Florence.

Secrétaire de séance : Mme ROLLAND Jessica.

Réf:	2026-02/01
-------------	-------------------

Objet de la délibération : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 18 décembre 2025

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2025.

Réf:	2026-02/02
-------------	-------------------

Objet de la délibération : VENTE PARCELLE AB61 10M²

Le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de vendre au BISTR'OK la parcelle AB61 d'environ 10m² attenante à son établissement pour 1€ le m² plus frais notarial.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **Décide** de vendre ce terrain à 1 € le m².

- **Autorise** le Maire à passer les écritures correspondantes

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Réf:	2026-02/03
-------------	-------------------

Objet de la délibération : Programme de voirie 2026 pour demande de fonds de concours à Pontivy communauté

L'adjoint à la voirie expose au Conseil Municipal le programme de voirie qu'il propose pour 2026 (annexes jointes)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide d'accepter le programme de voirie 2026.

Donne tout pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente décision.

. A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Réf:	2026-02/04
-------------	-------------------

Objet de la délibération : Projet photovoltaïque de la Ville Guimard

Le maire présente au conseil municipal le projet photovoltaïque de la ville Guimard

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide d'être favorable pour ce projet photovoltaïque.

Donne tout pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente décision.

. A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

DOSSIERS EN COURS – QUESTIONS DIVERSES

- Point sur la convention transport scolaire : c'est une compétence : nous sommes organisateur second degré : charge pour nous : 4 632,15 €
 - Un point a été fait sur la convention Point-virgule.
 - Point sur l'expérimentation covoiturage rural : c'est une application « j'ai une place » qui met en relation les gens entre eux : expérimentation : 2 mois.
 - Point suite au cambriolage
 - Point sur l'alarme aux service technique
-

***Conseil Municipal du 12 février 2026 comprenant les délibérations
du numéro 2026-02/01 au numéro 2026-02/04***

Présents : Monsieur LECUYER Bernard, Maire, Monsieur LE DOUARIN Yannick, premier adjoint, Madame BASELLO Sylvie, Madame ROLLAND Jessica, Monsieur ETIENNE Sébastien, Monsieur LANTRAIN Anthony, Monsieur GUILLAS Michel, Monsieur NOUET Mickaël, Madame VALO Lucie, Madame ROUVRAY Aurélie.

Excusé(s) ayant donné procuration :

Excusé (es). Madame COCHEREL Claire, Madame NICOLAZO Florence.

Secrétaire de séance : Mme ROLLAND Jessica.

SIGNATURES :